

# Appel d'offre pour l'animation d'un cycle de formation sur le plaidoyer dans le secteur associatif

---

## 1- Présentation de Coordination SUD

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Association loi 1901 fondée en 1994, Coordination SUD rassemble, aujourd'hui, plus de 180 ONG, adhérentes directes ou au travers de six collectifs (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, FORIM, Groupe initiatives). Agissant avec et en faveur des populations les plus laissées pour compte, ces organisations mènent des actions humanitaires d'urgence, de développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains, ou encore de plaidoyer et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Pour le secteur associatif de droit français de la solidarité internationale, Coordination SUD, avec ses organisations membres, assure quatre missions : la promotion et la défense d'un environnement favorable à l'action et l'expression des organisations de la société civile (OSC), l'appui et le renforcement de ces mêmes OSC, la construction et la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde sur les politiques de solidarité internationale ; et enfin, la veille et la prospective sur la solidarité internationale et son secteur associatif, leurs évolutions et enjeux.

Dans le cadre de sa mission d'appui aux ONG françaises de solidarité internationale, Coordination SUD propose des formations professionnelles ouvertes aux personnes salariées, volontaires et bénévoles des ONG de solidarité internationale. La formation est un outil essentiel au service des ONG, permettant d'accroître les connaissances et compétences mais aussi d'approfondir la réflexion et d'encourager l'échange de pratiques entre pairs. L'offre de formations proposée par Coordination SUD a pour but d'accompagner le développement des ONG de solidarité internationale et de les aider à relever les défis liés à un contexte en constante évolution. Il s'agit de renforcer le pouvoir d'agir des ONG de droit français, actrices de changement et promotrices de sociétés soutenables, équitables et inclusives.

## 2- Contexte de la demande de formation

Les organisations de solidarité internationale évoluent dans un contexte de plus en plus contraint, entre augmentation de la pauvreté et des inégalités mondiales et multiplication des crises sociales, climatiques et humanitaires d'un côté, et réduction des financements publics et privés, remise en cause de la légitimité leurs actions et restriction des libertés associatives de l'autre.

Le plaidoyer est un processus continu qui a pour but le changement des attitudes, des comportements, des actions, des politiques ou des lois en vue d'obtenir des changements durables de politiques ou de pratiques afin de défendre une cause et d'obtenir un changement de société souhaité. Pour les OSI, c'est un levier essentiel et un outil incontournable qui contribue à la sensibilisation du grand public et à la mobilisation des décideurs et décideuses politiques. Il est également qui soutient l'efficacité des actions menées par les OSI.

Les compétences de plaidoyer (analyse, communication, aptitude relationnelle) ne s'improvisent pas, et bénéficient d'une pratique et d'une remise à jour régulière.

Coordination SUD souhaite accompagner le personnel salarié des organisations de société civiles à développer ces compétences techniques (concevoir une stratégie de plaidoyer, déployer des techniques et outils de plaidoyer) et fonctionnelles (aisance relationnelle, communication convaincante) de manière continue grâce à une offre de formation inter-organisation en plaidoyer à niveaux et thématiques différenciées, et **recherche une consultance pour l'animation de ces formations sur une période de trois ans.**

### 3- Cahier des charges « Méthodologies, techniques, et outils de plaidoyer – niveau 1 »

#### Objectifs :

- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer au sein de son organisation

A l'issue de cette formation, les personnes participantes seront capables de :

- Définir et comprendre le concept de plaidoyer, et son rôle dans le secteur associatif
- Comprendre et identifier les différentes étapes du processus décisionnel impactant les actions de plaidoyer
- Formuler et concevoir une stratégie de plaidoyer grâce à une méthodologie éprouvée
- Élaborer une planification, une priorisation et un suivi des actions à mener
- Adapter un message aux intérêts d'un public ciblé, défendre un positionnement face à une personne décideuse politique
- Évaluer la portée potentielle d'une action de plaidoyer

#### Public cible :

La formation niveau 1 est à destination des personnes salariées et bénévoles des organisations de solidarité internationale sans expérience préalable en plaidoyer ou débutant dans le plaidoyer.

### 4- Cahier des charges « Méthodologies, techniques, et outils de plaidoyer – niveau 2 »

#### Objectifs :

- Mettre en œuvre, adapter, consolider la stratégie de plaidoyer de son organisation

A l'issue de cette formation, les personnes participantes seront capables de :

- Identifier, comprendre, et se saisir des différentes étapes du processus décisionnel impactant leur stratégie de plaidoyer
- Adapter, consolider, et implémenter une stratégie de plaidoyer grâce à une méthodologie éprouvée
- Élaborer une planification, une priorisation et un suivi des actions à mener
- Porter leur plaidoyer à travers plusieurs canaux (oral, écrit, etc.)
- Adapter un message aux intérêts d'un public ciblé, défendre un positionnement face à une personne décideuse politique
- Évaluer la portée potentielle d'une action de plaidoyer

#### Public cible :

La formation niveau 2 est à destination des personnes ayant déjà une expérience préalable en plaidoyer, souhaitant renforcer leurs connaissances, leur méthodologie, leurs techniques et outils de plaidoyer.

## 5- Format :

Chaque formation durera 21 heures, soit 3 jours de formation. Elles se dérouleront en présentiel, à Paris, dans les locaux de Coordination SUD. Les formations accueilleront au maximum 12 stagiaires. Chaque formation sera proposée à minima une fois par an, et pourra être reproposée selon l'intérêt exprimé par notre public.

## 6- Méthode et technique d'intervention de la prestation

La consultance devra avoir une bonne connaissance du milieu de la solidarité internationale et des enjeux de plaidoyer dans ce secteur. Elle devra sur la base de son expérience, proposer toutes les approches méthodologiques qui lui sembleront pertinentes. Le dispositif pédagogique devra favoriser une **participation active** des personnes participantes et favoriser les échanges entre pairs. La consultance devra développer son intervention en associant les apports théoriques à des apports pratiques, adaptés et applicables au secteur de la SI. La formation devra s'appuyer sur l'expérience des personnes participantes en encourageant les échanges au sein du groupe (analyse partagée de situation, définition de stratégie, etc.), et les faire travailler sur des exercices pratiques adaptables à leur situation et leur plaidoyer.

La prestation devra avoir connaissance des [dispositifs et obligations concernant la certification Qualiopi](#), particulièrement les critères 2 (Objectif et adaptation des prestations) et 3 (Accueil, suivi et évaluation du public), et pourra être en mesure de mettre en œuvre toutes techniques et méthodes pédagogiques en faveur de la qualité des actions de formations, dans le cadre des exigences Qualiopi.

Une documentation pédagogique sera fournie par la consultance à chaque personne participante sous format électronique (synthèse de la formation, fiches et outils pratiques, listing de ressources, etc.). Le contenu des formations devra prendre en compte l'approche Genre soutenue par Coordination SUD (langage inclusif, représentation visuelle paritaire, etc.).

## 7- Evaluation de la formation

### Evaluation des compétences

Coordination SUD et la consultance évalueront les compétences acquises par le groupe grâce à la formation proposée via à un questionnaire d'évaluation des acquis (tel que requis par le processus de certification Qualiopi). Ce questionnaire sera à construire par la consultance avec l'appui de Coordination SUD, sur la base du contenu des formations.

### Evaluation de la formation

Afin de mesurer la pertinence et l'impact de la formation, Coordination SUD propose un questionnaire de satisfaction aux stagiaires participants à la formation. Les résultats de ce questionnaire, construit par Coordination SUD, seront partagés avec la consultance.

La consultance devra remplir un questionnaire d'intervention, dans un délai de 15 jours après la fin de la formation, afin de partager avec Coordination SUD son bilan et proposer des pistes d'amélioration, le cas échéant.

## 8- Dates de formation et moyens mis à disposition par Coordination SUD

Les dates de formation seront à déterminer entre la consultance et Coordination SUD. Dans l'idéal, les premières formations interviendraient dès le deuxième semestre 2025.

Coordination SUD met à disposition sa salle de formation (disposant de tout le matériel nécessaire : wifi, vidéoprojecteur, paper-boards, fournitures, etc.).

Coordination SUD s'occupe également de toute la logistique autour de l'organisation de la formation (communication auprès de notre public, inscriptions, gestion administrative, etc.).

## 9- Contenu de l'offre et modalités financières

L'offre devra présenter de manière précise :

- Une proposition pédagogique détaillée avec une description des approches et outils mobilisés pour atteindre les objectifs des formations
- Les programmes de formation prévisionnels
- Les documents et ressources pédagogiques utilisés
- **Les CV et diplôme(s) à jour de la ou des personnes animant la formation**, ainsi que des références en lien avec la thématique de cet appel d'offre.

Merci de noter que les offres reçues sans CV ni diplômes ne seront pas étudiées.

Le budget alloué est de 1 000€ par journée de formation, soit 3 000€ par formation.

Le coût de la prestation de formation en euros TTC devra inclure :

- La conception et l'animation de la formation
  - Les coûts de déplacement, d'hébergement, de restauration et tous frais afférents
- Les structures non assujetties à la TVA devront l'indiquer clairement dans leur offre.

Le paiement des formations est réalisé à l'issue de chaque formation, à réception de la facture et du bilan d'évaluation.

## 11- Délai et Processus de sélection

Les réponses au présent cahier des charges sont à adresser au plus tard **le 9 mai 2025** au soir par courriel à : **Liza Gatineau Radelli** - [formation@coordinationsud.org](mailto:formation@coordinationsud.org)

Les offres seront évaluées en fonction des points suivants :

- Expériences et références de la consultance en rapport avec le thème de formation.
- Connaissance du secteur de la solidarité internationale et des enjeux de plaidoyer pour le secteur.
- Compréhension des enjeux et des objectifs de la formation.
- Contenu et séquençage de la formation.
- Adaptation des méthodes et techniques pédagogiques au public cible.
- Qualité de la documentation pour les personnes participantes et du dispositif d'évaluation.
- Connaissance et compréhension du référentiel Qualiopi.
- Respect du budget établi. Les offres excédant ce montant seront néanmoins étudiées mais devront justifier par leur qualité ou par des contraintes spécifiques (frais de déplacement importants, etc.) du dépassement budgétaire.

Les offres retenues en présélection pourront être approfondies par un entretien physique ou téléphonique pour le choix final.